DAPV - 75

Thématique : Accompagnement public : démarches administratives

Dernière mise à jour : 29/09/2026

Fiche en ligne : https://annuaire.autismeinfoservice.fr/accompagnement-public-demarches-administratives/dapv-75

Coordonnées

Adresse

75000 PARIS

Téléphone
08 00 36 03 60

Email
contact@dapv75.fr

Site web
https://handicap.paris.fr/le-dispositif-dassistance-au-projet-de-vie-dapv/

Informations de la fiche

Zone concernée

- Île-de-France

Informations complémentaires

Le Dispositif d'Assistance au Projet de Vie (DAPV) vise à renforcer l'autodétermination des personnes en situation de handicap et leurs aidants en les soutenant dans la réflexion, la formulation et la formalisation de leurs projets de vie.

C'est un service de proximité gratuit, accessible à tous âges et adapté à tous types de handicaps, reconnus ou non par la MDPH.

À travers une posture neutre et indépendante de toute structure médico-sociale, l'équipe de faciliteurs a pour mission de créer un espace de dialogue libre, sécurisant et adapté aux préférences de chacun, afin de :

Clarifier sa réflexion personnelle.

Mettre de l'ordre dans ses envies, besoins, rêves et priorités

Mieux connaître ses droits, les services disponibles et acteurs de terrain.

Avancer à son rythme sur des projets de vie de tous types : travail, logement, accès aux droits, loisirs, et autres problématiques identifiées.

Comment entrer dans le dispositif ?

Tout commence par un numéro vert unique : 0800 360 360 (appel gratuit).

Le premier contact est assuré par une conseillère en parcours de la Communauté 360 de Paris, qui travaille en coopération avec le DAPV 75.

Ce service est disponible du lundi au vendredi, hors jours fériés, de 9h à 13h et de 14h à 18h. (En dehors de ces horaires, il est possible de laisser un message vocal et d’être rappelé sous 72h).

https://www.centraider.fr/wp-content/uploads/2025/09/presentation-dapv-75-vf.pdf.